

Syndicat d'Élimination et de Valorisation des Déchets du Calaisis
B.P. 20 – 62101 CALAIS Cedex
Tél : 03/21/19/58/30 – Fax : 03 /21/36/58 /41

RAPPORT D'ACTIVITE

ANNEE 2005



« Article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Le Président de l'établissement Public de coopération intercommunale adresse chaque année avant le 30 septembre au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement ».

Syndicat d'Elimination et de Valorisation des DEchets du Calaisis
B.P. 20 – 62101 CALAIS Cedex
Tél : 03/21/19/58/30 – Fax : 03 /21/36/58 /41

« Etabli en application de l'article L 5211-39 du Code Général des collectivités territoriales, ce document destiné aux Assemblées délibérantes des EPCI membres, dresse le bilan de l'activité du Syndicat d'Elimination et de Valorisation des DEchets du Calaisis au titre de l'année 2005, quatrième année de fonctionnement, le SEVADEC ayant été créée au 2 juin 2000 ».

SOMMAIRE

I : PRESENTATION DU SYNDICAT

- | | |
|-------------------------------------------------|-----------|
| 1) L'historique | page n°5 |
| 2) La Constitution du Comité et Bureau Syndical | page n°7 |
| 3) Organigramme des services | page n°9 |
| 4) Le territoire | page n°10 |
| 5) Les objectifs du SEVADEC | page n°11 |

II : LE RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL

- | | |
|---------------------------------------------------|-----------|
| 1) Les réalisations 2005 | page n°13 |
| 2) L'information et la pédagogie au tri sélectif | page n°14 |
| 3) Le centre de tri | page n°15 |
| 4) Les déchèteries | page n°20 |
| 5) Les réunions 2005 | page n°26 |
| 6) Les coûts de fonctionnement du SEVADEC en 2005 | page n°27 |
| 7) Les projets | page n°27 |

Syndicat d'Elimination et de Valorisation des DEchets du Calaisis
B.P. 20 – 62101 CALAIS Cedex
Tél : 03/21/19/58/30 – Fax : 03 /21/36/58 /41

PARTIE I

PRESENTATION DU SYNDICAT

1. L'historique

Le **SEVADEC : Syndicat Mixte pour l'Élimination et la Valorisation des Déchets du Calaisis**, a été créé par Arrêté Préfectoral, en date du 2 juin 2000. Il est constitué par 3 structures de coopération intercommunale :

- **La C.A.C.** : Communauté d'Agglomération du Calaisis
- **Le SMIRTOM** : Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du Calaisis
- **La C.C.R.A.** : Communauté de Communes de la Région d'Audruicq

Les statuts du SEVADEC précisent :

« Article 2 : *Objet*

Le SEVADEC a pour objet de prendre en charge la valorisation matière et énergétique des déchets ménagers et assimilés collectés par les membres du SEVADEC en réalisant :

- *La construction d'une unité de valorisation des déchets fermentescibles par traitement biologique conforme aux normes européennes.*
- *La mise en place d'un Centre de Tri des déchets municipaux, dans le cadre de la valorisation matière par recyclage des matériaux.*
- *L'installation de déchèteries.*
- *Des prestations de service relatives au traitement des déchets.*

Par ailleurs, il procèdera aux études utiles pour la définition des capacités nécessaires de ces équipements ainsi que pour la localisation géographique.

Il assurera la maîtrise d'ouvrage des opérations d'investissements et décidera de leur gestion (régie directe, marchés publics, délégation de service public etc...).

*Le SEVADEC exerce la compétence « **traitement des déchets des ménages** », à savoir : le traitement, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que des opérations de transport, de tri ou stockage (déchèteries) qui s'y rapportent.*

Syndicat d'Élimination et de Valorisation des Déchets du Calaisis
B.P. 20 – 62101 CALAIS Cedex
Tél : 03/21/19/58/30 – Fax : 03 /21/36/58 /41

Par contre, les Communes et Structures intercommunales conservent leur responsabilité en matière de collecte des déchets qui relèvent du service public, déchets et autres résidus le cas échéant, elle procéderont à la mise en place de la collecte sélective. Les modalités de cette collecte devront correspondre aux exigences techniques fixées par le Syndicat Mixte en rapport avec l'unité de valorisation organique et les contrats de valorisation matière. Par ailleurs, les collectivités adhérentes obligent à faire traiter la totalité de leurs déchets dans les installations qui ont été conçues et calibrées pour les accueillir. Elles pourront utiliser pour leur propre compte les dispositions financières de la section I chapitre I et de la section 9 du chapitre III du titre III, du livre III de la 2^{ème} partie du Code Général des Collectivités Territoriales relative à la redevance pour l'enlèvement des déchets, ordures et résidus, redevances d'enlèvement des ordures ménagères sur les terrains de camping et redevance spéciale et taxe d'enlèvement.

Le SEVADEC pourra contribuer à une prise en charge des surcoûts de la mise en place de la collecte sélective par les Collectivités membres.

Le SEVADEC pourra mener des études en matières d'économie d'énergie et d'environnement. »

Depuis 2005, le SEVADEC exploite :

- Un centre de Tri H.Q.E. (Haute Qualité Environnementale), inauguré en juin 2004 pour le traitement des déchets (emballages) provenant de la collecte sélective.
- Six déchèteries pour collecter et traiter : les déchets non collectés par la collecte en porte à porte (gravats, bois, métaux, déchets verts, pneus, huiles....) :
 - La déchèterie H.Q.E. « **TOUL** » basée à Calais.
 - La déchèterie H.Q.E. « **MONOD** » basée à Calais - Est.
 - La déchèterie H.Q.E. « **CARNOT** » basée à Audruicq.
 - La déchèterie H.Q.E. « **OYE-PLAGE** ».
 - La déchèterie H.Q.E. « **GUINES** ».
 - La déchèterie H.Q.E « **LOUCHES** ».
- Un Centre de Valorisation Organique, en cours de construction, pour traiter 27000 tonnes de fermentescibles et déchets verts ainsi que 1000 tonnes d'huile provenant des restaurateurs, cantines...

Syndicat d'Elimination et de Valorisation des DEchets du Calaisis
B.P. 20 – 62101 CALAIS Cedex
Tél : 03/21/19/58/30 – Fax : 03 /21/36/58 /41

2. La Constitution du Comité et Bureau Syndical

Liste des délégués du Comité Syndical :

Les Délégués Titulaires :

Monsieur Jacky HENIN
Monsieur Jean-Marc BEN
Madame Christine DECLERCQ
Monsieur Alain MASCRET
Monsieur Michel SELINGUE
Monsieur Jean-Claude DUBUT
Monsieur Laurent PERON
Monsieur Jean-Pierre ROBBE
Monsieur Jacques RIVENET
Monsieur Marc BOUTROY
Monsieur Hervé POHER
Madame Rose-Marie GUILLEMANT
Monsieur Jean-Louis RICHEBE
Monsieur Jean VASSEUR
Monsieur Philippe CARON
Monsieur Pierre MARCANT
Monsieur Marcel LEVAILLANT
Monsieur Patrick ROLAND
Monsieur Jean-Luc CARON
Monsieur Yves BEUGNET
Monsieur Bernard CARPENTIER
Monsieur Léon LECLERCQ

Syndicat d'Elimination et de Valorisation des DEchets du Calaisis
B.P. 20 – 62101 CALAIS Cedex
Tél : 03/21/19/58/30 – Fax : 03 /21/36/58 /41

Les Délégués Suppléants :

Monsieur Michel LENGLIN
Monsieur Christian LOUCHEZ
Monsieur Michel SAJOT
Monsieur Gilles COCQUEMPOT
Monsieur Joël DEVIN
Monsieur Georges LEMAIRE
Monsieur Serge PERON
Monsieur Patrick FONTAINE
Madame Catherine FOURNIER
Monsieur Richard GOSSE
Monsieur DHUNE
Monsieur Hubert GEST
Monsieur Francis BARBIER
Monsieur Jean-Luc BACQUET
Monsieur Bernard LURETTE
Monsieur Amédée LEDOUX
Monsieur Daniel BAUDE
Monsieur Charles FRANCOIS
Monsieur Marc MEDINE
Monsieur Dominique POURRE
Monsieur André RINGOT
Monsieur Gérard LECOCQ

Liste des membres du Bureau Syndical :

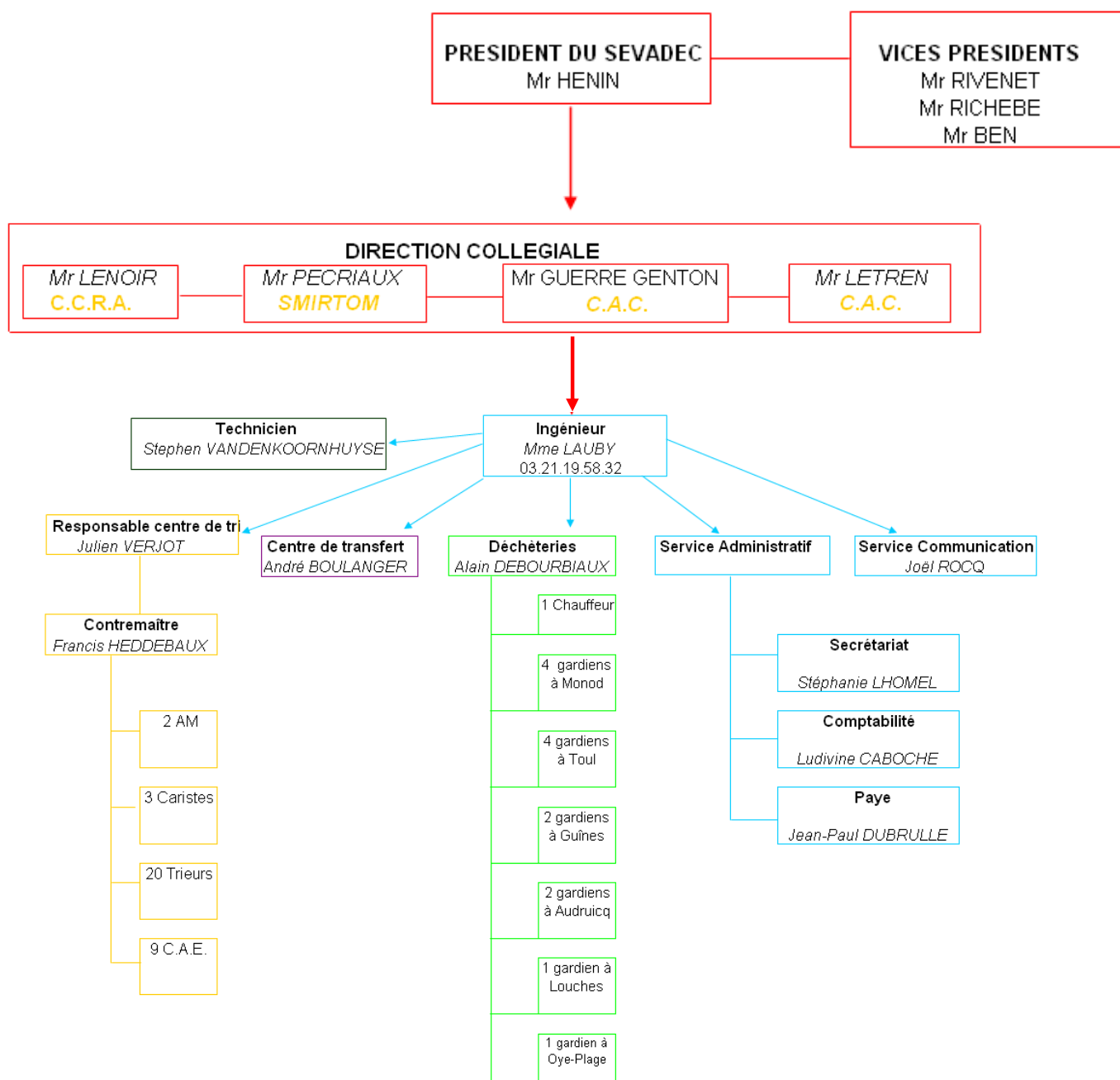
Président du Bureau Syndical : Monsieur Jacky HENIN
Vice Président du Bureau Syndical : Monsieur RIVENET
Vice Président du Bureau Syndical : Monsieur RICHEBE
Vice Président du Bureau Syndical : Monsieur Jean-Marc BEN

Membres titulaires du Bureau Syndical :

Monsieur CARON
Madame DECLERCQ
Monsieur POHER
Monsieur POHER

3. Organigramme des services

Le SEVADEC est organisé de la façon suivante :



Abréviation :

A.M. : Agent de Maintenance

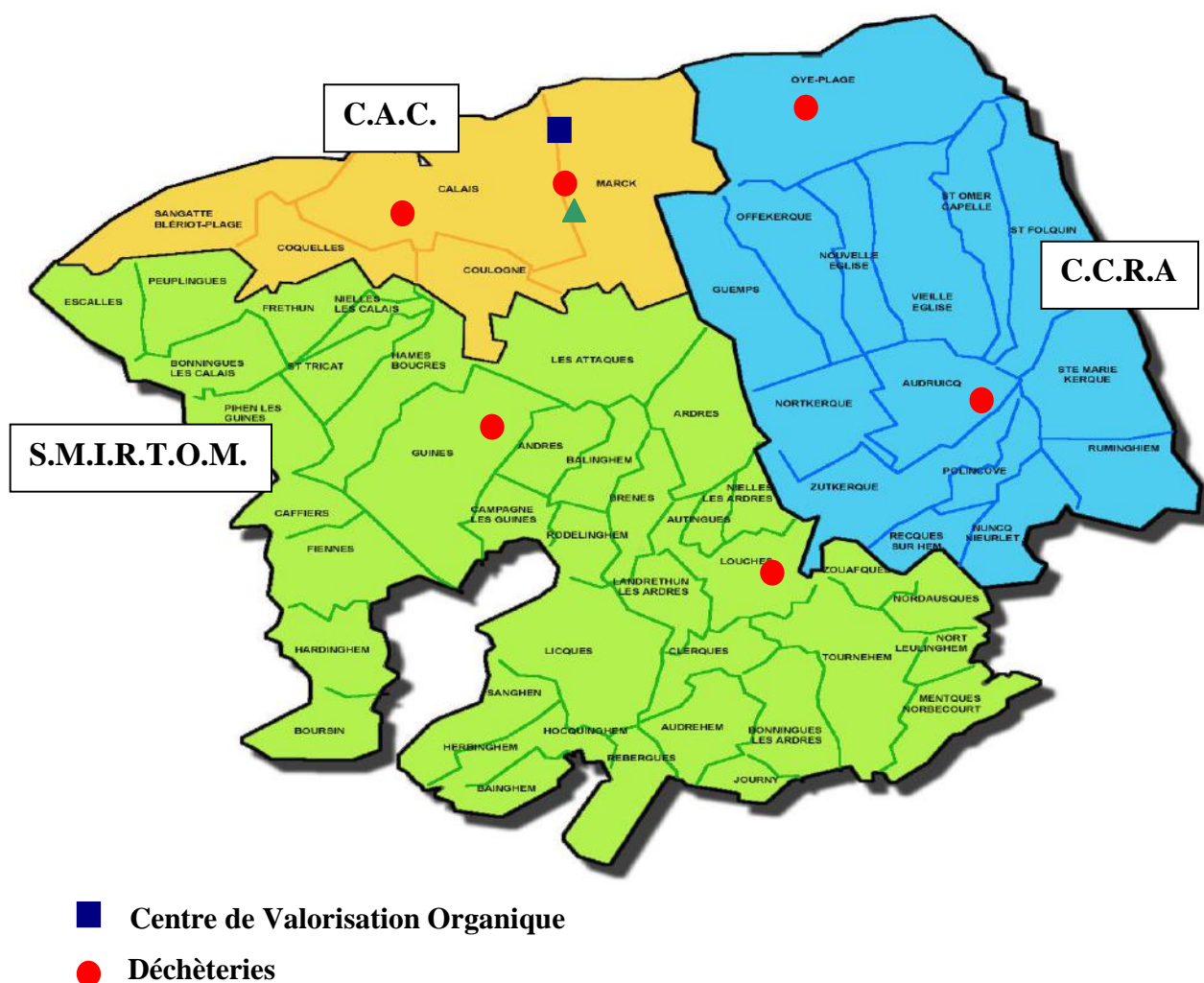
C.A.E : Contrat Avenir Emploi

4. Le territoire

Le territoire du SEVADEC s'est :

- 3 structures adhérentes représentant 5 EPCI (la **C.A.C.** : Communauté d'Agglomération du Calaisis, la **C.C.R.A.** : Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, la **C.C.S.O.C.** : La Communauté de Communes du Sud Ouest du Calaisis, la **C.C.R.A.V.H.** : la Communauté de Communes de la Région d'Ardres et de la Vallée de la Hem et la **Communauté de Communes des 3 pays**)
- 59 communes adhérentes
- Environ 156 821 habitants

Les trois grandes entités du SEVADEC



▲ Centre de tri

5. Les objectifs du SEVADEC

D'après le plan départemental d'élimination des déchets :

Depuis le 1^{er} Juillet 2002, réalisation de la collecte sélective des déchets propres et secs recyclables ainsi que la collecte des déchets en déchèterie.

Envoyer et Traiter 50% des déchets collectés vers des filières de valorisation matière d'ici l'année 2011.

La volonté du Syndicat : Réaliser les objectifs de 2011 dès 2006

Respect de l'environnement :

- Construction des usines et déchèteries d'après les normes H.Q.E. pour ne pas entraîner de nuisances environnementales.
- Proximité des sites de traitement (emballages et fermentescibles) afin de diminuer les coûts de transport et ainsi de réduire l'impacte sur la couche d'ozone.



Traiter l'ensemble des déchets : ordures ménagères, emballages (plastique, aluminium, acier, carton, papier, verre), déchets verts, fermentescibles, gravats, bois, métaux, pneus, huiles....

Fournir une déchèterie à moins de 10 minutes pour chaque habitant du Calaisis pour qu'ils puissent venir déposer les déchets qu'ils ne peuvent pas mettre dans leurs bacs (gravats, tout venant, bois, métaux, seringues....).

Sensibiliser les citoyens au tri sélectif.

Favoriser la création d'emploi local.

Syndicat d'Elimination et de Valorisation des DEchets du Calaisis
B.P. 20 – 62101 CALAIS Cedex
Tél : 03/21/19/58/30 – Fax : 03 /21/36/58 /41

PARTIE II

LE RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL

1. Les réalisations 2005

Le SEVADEC se dote d'outils performants :

- Inauguration de la déchèterie H.Q.E « **OYE-PLAGE** » en février 2005.
- Inauguration de la déchèterie H.Q.E « **GUINES** » le 14 avril 2005.
- Inauguration de la déchèterie H.Q.E « **LOUCHES** » le 6 mai 2005.
- Début de la construction du **Centre de Valorisation Organique** (Biométhanisation) lors de la pose de la première pierre réalisée le 8 octobre 2005 par Monsieur HENIN, président du SEVADEC, Maire de la commune de CALAIS et Député Européen.



PERSPECTIVE SUR METHANISATION (OUEST)

2. L'information et la pédagogie au tri sélectif

Depuis le mois de septembre 2004, des visites sont organisées dans le but de faire découvrir nos installations (centre de tri et déchèterie de CALAIS Est), au grand public.

En février 2005, date de mise en service du pôle Communication, le rythme et le nombre de visiteurs se sont indubitablement amplifiés.

Le SEVADEC gagne en notoriété, grâce à ses infrastructures performantes. L'intérêt que porte le public au centre de tri est grand, les déchèteries ont trouvé leur public. Aujourd'hui, l'implantation de la biométhanisation sur le Calaisis suggère un intérêt plus prononcé de la part d'un public plus spécialisé.

Des journalistes nationaux notamment, de Lille, Nantes, Bordeaux, Nice et de Saint-Etienne, des responsables d'associations du bassin minier, mais également des environs de Cherbourg, des techniciens de la communauté d'agglomération havraise et de la Haute Garonne, montrent de l'intérêt pour nos infrastructures.

Néanmoins, le SEVADEC se veut proche de ses habitants. La campagne de sensibilisation au tri sélectif est lancée. Les particuliers intéressés sont cordialement invités lors des journées portes ouvertes, mais, ils peuvent à l'occasion sur simple demande, venir visiter notre plate-forme.

En 2005, c'est près de **quatre mille personnes** qui sont venues visiter le centre de tri HQE. Il s'agit surtout et avant tout de scolaires : primaires, collégiens, lycéens, et étudiants...Les établissements publics et privés sont régulièrement conviés à découvrir nos installations et ce, sur l'ensemble du territoire du SEVADEC.

Le SEVADEC a toujours répondu favorablement aux « demandes extérieures », à l'image de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps qui a sollicité une visite de notre centre de tri, dans le but de récompenser 190 enfants finalistes d'un projet pédagogique, en partenariat avec l'Inspection Départementale de l'Education Nationale de Marquise.

Les scolaires ne sont pas nos seuls visiteurs. Centres sociaux, associations de retraités, public handicapé, professionnels de différents secteurs, comme les sapeurs pompiers, ou encore les gardiens de l'Habitat 62/59, ... sont venus nous voir.

Il faut sans cesse sensibiliser le grand public à l'éco citoyenneté. Les visites du centre de tri, et des déchèteries répondent à cette attente : trier, c'est agir !

Le SEVADEC se doit être le dernier maillon de la chaîne de sensibilisation aux bons gestes de tri, mais aussi se doit de montrer et de mettre en avant le gros travail effectué par les ambassadeurs de tri, des trois collectivités adhérentes.

3. Le centre de tri

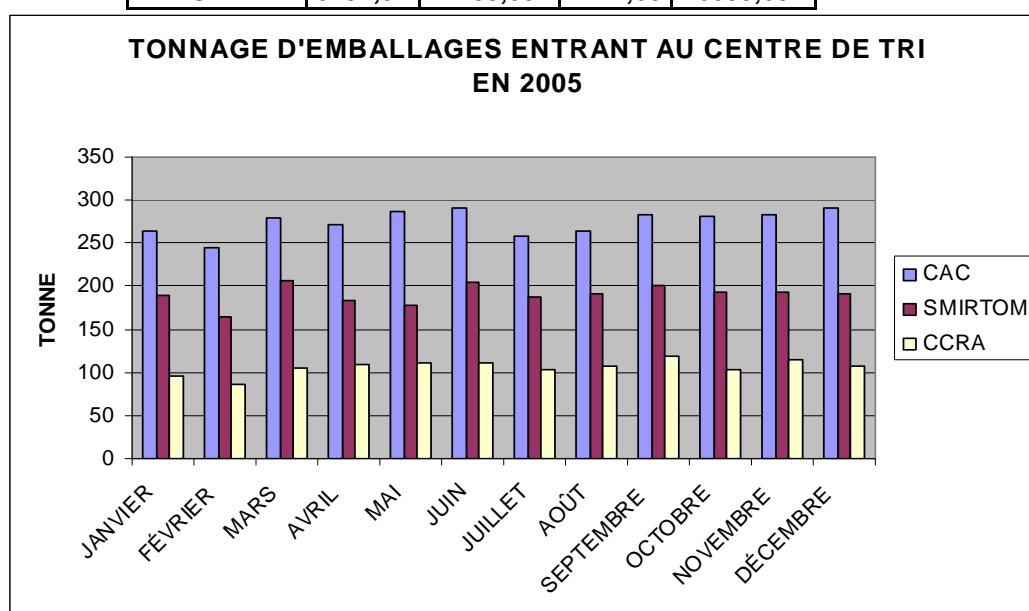
Le centre de tri réceptionne dans un premier temps les déchets issus de la collecte sélective. Acheminés sur des tapis, les trieurs corrigent manuellement les erreurs de tri (déchets non valorisable). Les déchets recyclables sont alors séparés mécaniquement puis manuellement afin de les conditionner par type de matériau. Ces matériaux sont compressés sous forme de balles pour être ensuite chargés puis transportés par camions vers des usines de recyclage.

En 2005, 6855 tonnes de déchets d'emballages ont été réceptionnées au centre de tri.

Récapitulatif des tonnages 2005 en emballages :

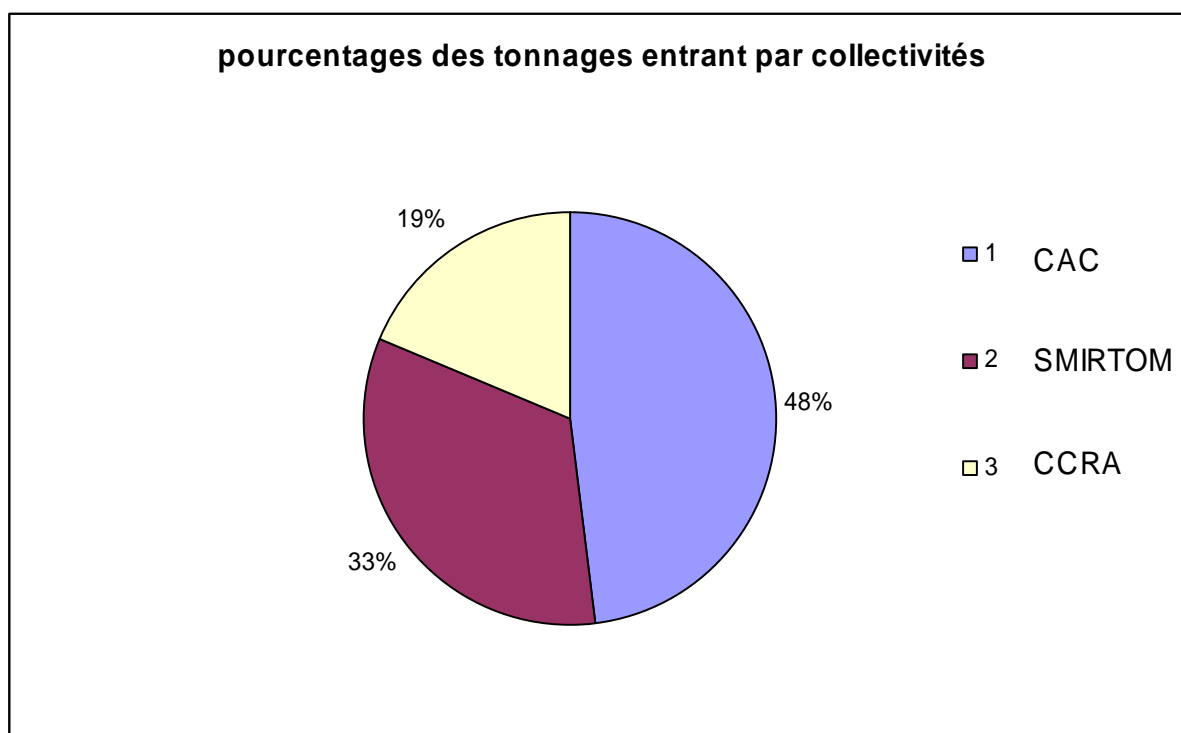
Tonnage entrant :

	CAC	SMIRTOM	CCRA	SEVADEC
JANVIER	263,50	188,62	96,14	548,26
FÉVRIER	245,46	163,54	86,62	495,62
MARS	279,46	206,42	104,54	590,42
AVRIL	271,56	184,50	109,66	565,72
MAI	285,94	178,70	110,08	574,72
JUIN	291,52	204,38	111,82	607,72
JUILLET	258,22	187,40	102,76	548,38
AOÛT	264,64	191,48	106,90	563,02
SEPTEMBRE	282,34	201,28	117,74	601,36
OCTOBRE	280,50	193,76	103,94	578,20
NOVEMBRE	283,84	193,12	114,78	591,74
DÉCEMBRE	290,94	191,80	107,70	590,44
TOTAL	3297,92	2285,00	1272,68	6855,60



Syndicat d'Elimination et de Valorisation des DEchets du Calaisis
B.P. 20 – 62101 CALAIS Cedex
Tél : 03/21/19/58/30 – Fax : 03 /21/36/58 /41

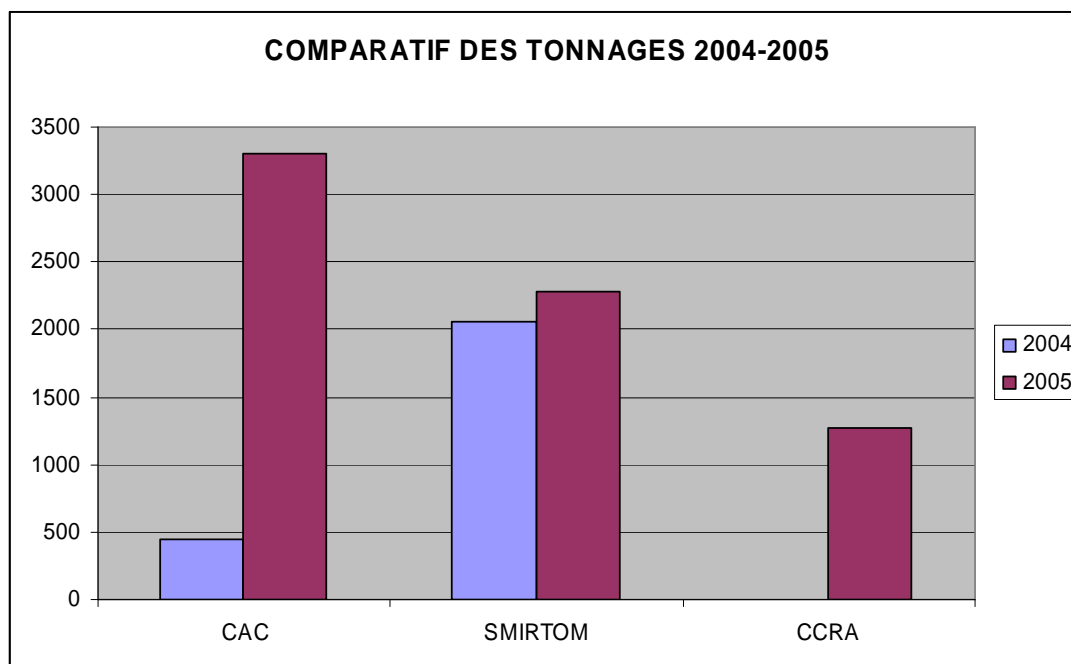
En 2005, la C.A.C., le SMIRTOM et la C.C.R.A. ont apporté respectivement 48%, 33% et 19% d'emballages du tonnage total entrant dans l'usine de tri (confère graphique ci-après).



Comparatif par collectivités des tonnages entrant 2004 – 2005

	2004	2005
CAC	446.820	3297.920
SMIRTOM	2051.702	2285.000
CCRA	0.000	1272.680
TOTAL	2498.522	6855.600

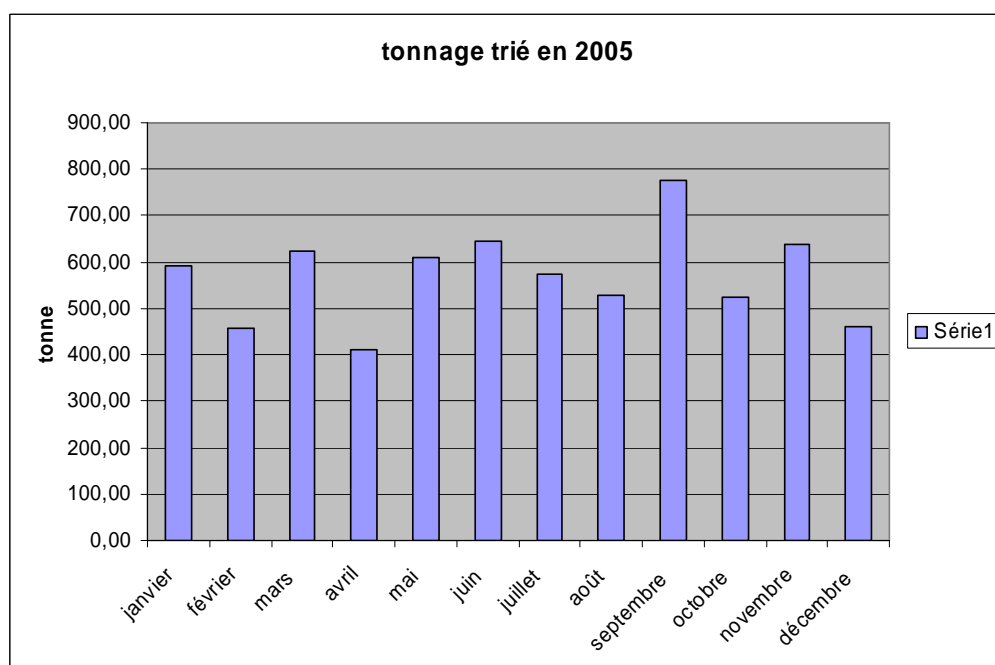
Les tonnages réceptionnés en 2005 ont augmenté de 63%. En effet en 2004, le SMIRTOM à commencer à apporter ces déchets à partir de juin, la CAC à partir d'octobre et la CCRA à partir du 1^{er} janvier 2005.



En 2005, 6845.7 tonnes de déchets ont été triés pour 6855 tonnes réceptionnées.

Tonnage trié :

janvier	593,44
février	458,34
mars	624,94
avril	411,95
mai	610,26
juin	645,41
juillet	573,25
août	529,07
septembre	777,36
octobre	525,48
novembre	637,08
décembre	459,14
total	6845,71



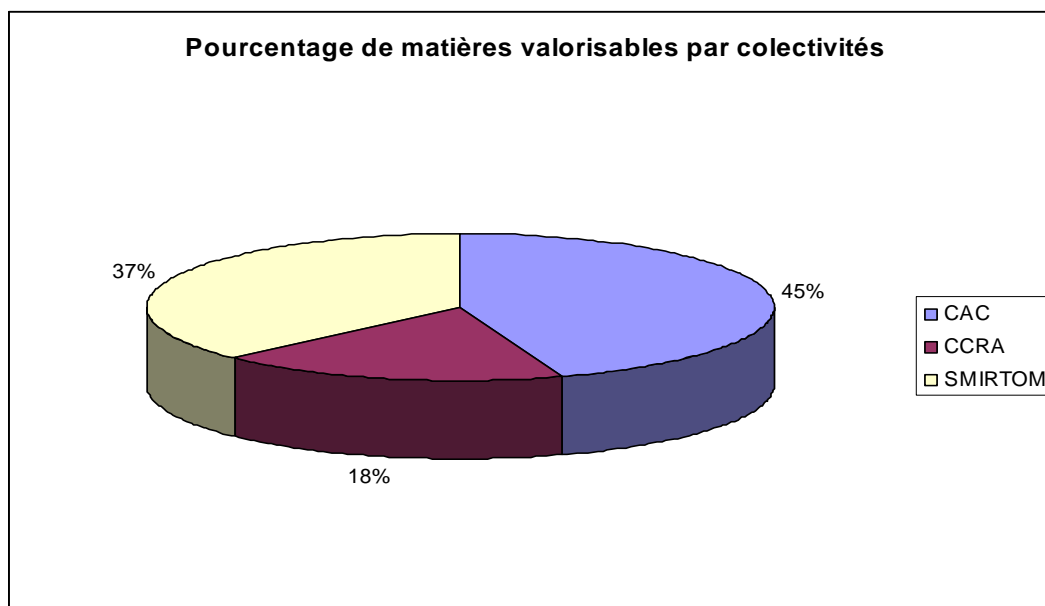
Les déchets triés se répartissent en différents types de matériaux valorisables selon les collectivités. Les déchets triés sont le reflet de la collecte de chaque collectivité.

Syndicat d'Elimination et de Valorisation des DEchets du Calaisis
B.P. 20 – 62101 CALAIS Cedex
Tél : 03/21/19/58/30 – Fax : 03 /21/36/58 /41

Tonnage matières valorisables :

	PET CLAIR	PET FONCÉ	PEHD	ALU	ACIER	TETRA	EMR	CARTON	PAPIER	Gros de Magasin	TOTAL
CAC	124,482	159,272	130,538	23,932	162,205	57,678	691,322	45,455	464,564	577,891	2437,339
CCRA	34,343	45,690	33,000	6,770	39,162	17,200	150,690	0,000	407,288	249,380	983,523
SMIRTOM	89,095	116,728	75,702	11,458	150,808	44,662	418,256	17,538	626,063	477,809	2028,119
TOTAL	247,920	321,690	239,240	42,160	352,175	119,540	1260,268	62,993	1497,915	1305,080	5448,981

Par rapport au tonnage entrant total, la C.A.C. a apporté 45% de matières valorisables, la C.C.R.A. 18% et le SMIRTOM 37%.



Syndicat d'Elimination et de Valorisation des DEchets du Calaisis
B.P. 20 – 62101 CALAIS Cedex
Tél : 03/21/19/58/30 – Fax : 03 /21/36/58 /41

Chaque type de déchets valorisables est repris par différents repreneurs établis dans les contrats Eco-emballages des collectivités membres. Le prix de reprise des différents matériaux varie en fonction des cours de marchés des matières premières.

	NOM DU REPRENEUR	PRIX DE REPRISE
PET CLAIR	VALORPLAST	182 .00 €
PET FONCÉ	VALORPLAST	182.00 €
PEHD	VALORPLAST	182.00 €
ALU	AFFIMET	446.19 €
ACIER	ARCELOR	48.23 €
TETRA	DHP	0.00 €
EMR	SICAL	35.84 €
CARTON	VEOLIA PROPRETE	30.00 €
PAPIER	UPM	60.00 €
GROS DE MAGASIN	NORVALO/VEOLIA PROPRET	15 €/ 5 €

Tonnage matières non valorisables :

Le refus de tri est la seule matière à être envoyée en centre d'enfouissement technique après compactage. La part de refus de tri par collectivités présent dans l'ensemble de leurs emballages, représente respectivement pour la C.A.C, la C.C.R.A et le SMIRTOM : 27%, 19% et 11%.

	REFUS DE TRI	TOTAL EMBALLAGE
CAC	897,425	3334.764
CCRA	224,951	1208.474
SMIRTOM	256.562	2284.681
TOTAL	1378.9378	6827.919

Syndicat d'Elimination et de Valorisation des DEchets du Calaisis
B.P. 20 – 62101 CALAIS Cedex
Tél : 03/21/19/58/30 – Fax : 03 /21/36/58 /41

Récapitulatif 2004-2005 des tonnages en verre :

Le centre de tri dispose également, depuis juin 2004, sur son site d'un quai à verre. Ce quai réceptionne la collecte du verre en porte à porte et en apport volontaire provenant de la Ville de Calais et de la CCRA.

	Ville de Calais	CCRA
2004	944.39	0.00
2005	3401.22	1458.10
TOTAL	4345.61	1458.10

En 2005, c'est 4859.32 tonnes de verre qui ont été réceptionnées.

Le verre est par la suite traité par la société BSN Wingles (fabrication de calcin par concassage du verre) afin de pouvoir fabriquer de nouvelles bouteilles.

4. Les déchèteries

La création et l'exploitation de déchèteries s'inscrit dans une politique de gestion des déchets définie à l'échelle européenne. Ces équipements permettent aux habitants du SEVADEC de se débarrasser de certains matériaux non acceptés par le ramassage des ordures ménagères (encombrants, ferraille, gravats...) et d'autres déchets qualifiés de spéciaux (huile de vidange, batteries, pots de peinture...).

Les déchèteries présentent de nombreux avantages en ce qui concerne la protection de l'environnement :

- Elles limitent le développement des dépôts sauvages
- Elles limitent les risques de pollution des sols, et eaux (rivières et nappes phréatiques)
- Elles orientent les différentes catégories de déchets vers des filières de traitement adaptées
- Elles développent le recyclage et la valorisation

Fréquentation 2005 : nombre de véhicules/mois/ déchèteries

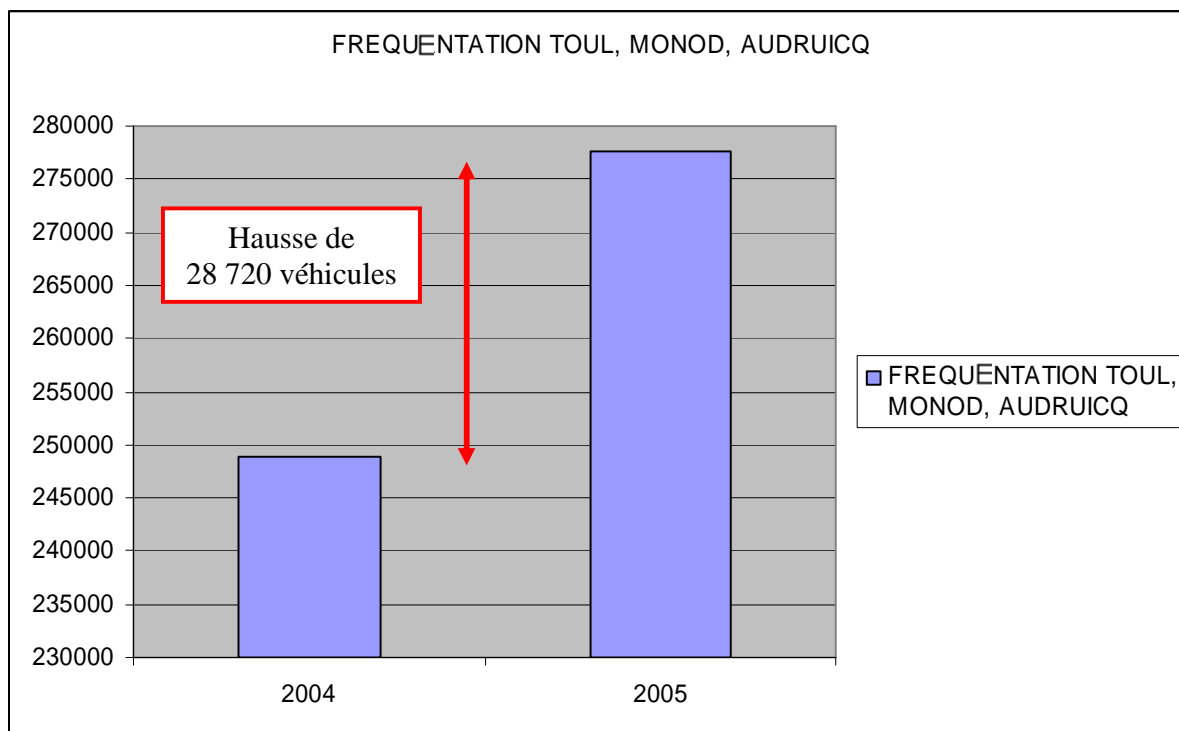
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
TOUL	6682	5750	6969	11792	12166	12528	14548	17385	13385	10785	5210	3475	120675
MONOD	5675	8052	7278	14545	14171	13970	16542	18245	12138	10154	5370	3586	129726
AUDRUICQ	1645	1439	1768	2756	2323	2521	3217	3612	2321	2280	1922	1402	27206
OYE PLAGE		547	508	985	1242	1868	1985	1988	2048	1965	1827	1321	16284
LOUCHES				221	722	1137	1754	1861	1624	1782	1227	815	11143
GUINES					2424	4727	6562	11677	6685	8134	6019	3209	49437

Le tableau ci-dessus montre que c'est la déchèterie **MONOD** qui a eu le plus grand taux de fréquentation. Nous arrivons en 2005 avec une fréquentation totale de 354 471 véhicules sur nos 6 déchèteries

Il est à noter que la fréquentation des déchèteries **TOUL**, **MONOD** et **AUDRUICQ** a augmenté de 28 720 véhicules par rapport à l'année 2004.

DECHETERIES	2004	2005
TOUL	123 174	120 675
MONOD	104 676	129 726
AUDRUICQ	21 037	27 206
TOTAL	248 887	277 607

Syndicat d'Elimination et de Valorisation des DEchets du Calaisis
B.P. 20 – 62101 CALAIS Cedex
Tél : 03/21/19/58/30 – Fax : 03 /21/36/58 /41



En 2005, ce sont 21354 tonnes de déchets qui ont été collectés sur les déchèteries.

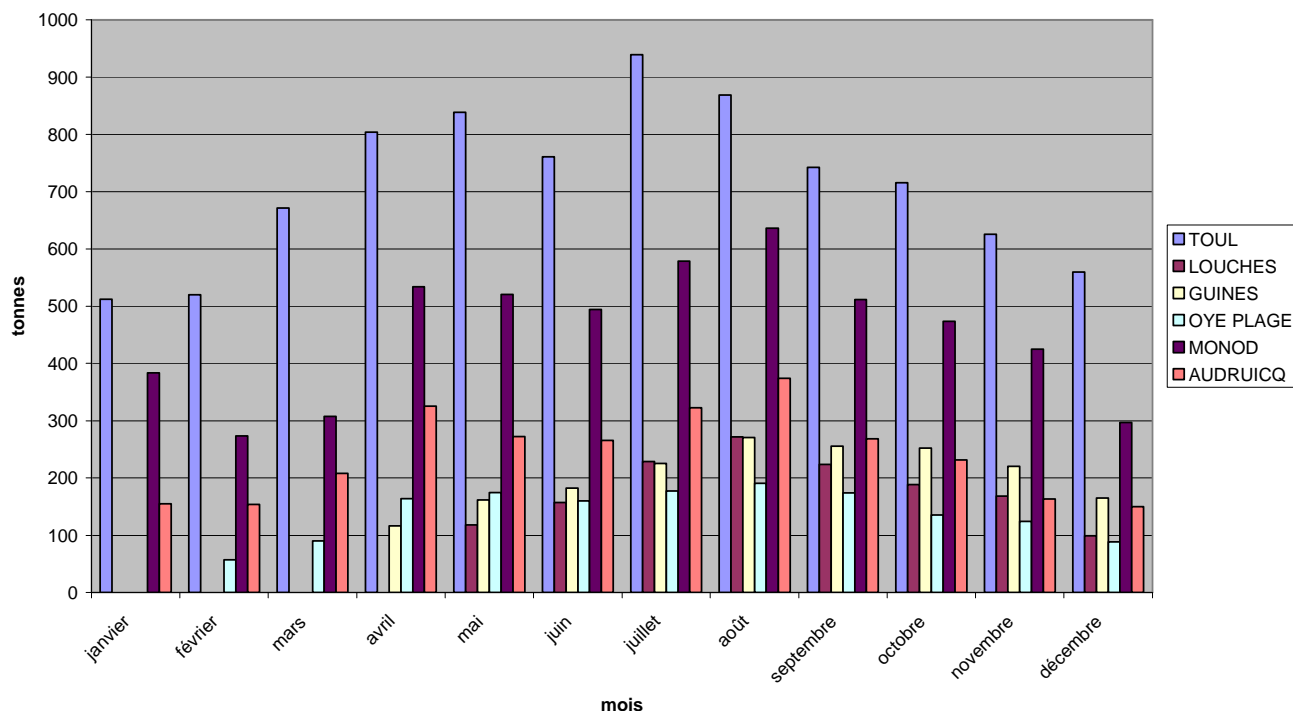
Tonnages 2005 : Tonnages/ mois/ déchèterie :

FLUX	LIEUX		FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL ANNUEL
		JANV.												
TOTAL	T	511,847	520,0030	671,7290	803,7450	838,7620	761,2240	939,2650	868,7230	742,8420	715,6110	625,4510	559,9380	8 410,2520
	L					118,0170	157,0100	229,0200	271,7440	223,3200	188,5700	168,2570	99,2180	1 455,1560
	G		0,0000	0,0000	116,2840	161,8360	182,2860	225,5980	270,6470	255,6950	251,8890	220,3730	165,1290	1 849,7370
	O		57,1520	90,1380	164,1390	174,1890	160,0160	177,1560	190,9800	173,9690	135,1640	124,2840	88,3770	1 535,5640
	M	383,709	273,3150	307,5940	534,1250	520,2080	494,3060	578,8660	636,3200	511,4770	473,3970	425,1150	296,8830	5 296,2680
	A	154,673	154,1350	207,9670	325,1170	272,1740	265,5820	322,7390	374,0770	268,5320	231,6580	163,3240	150,2430	2 809,3310

C'est la déchèterie **TOUL** qui a recueilli le plus grand tonnage de déchets en 2005 avec 8410,2520 Tonnes.

Syndicat d'Elimination et de Valorisation des DEchets du Calaisis
B.P. 20 – 62101 CALAIS Cedex
Tél : 03/21/19/58/30 – Fax : 03 /21/36/58 /41

Evolution des tonnages par mois et par déchèteries



Chaque type de déchets collectés fait l'objet d'une valorisation ou d'un traitement. Les déchets accueillis en déchèterie sont les gravats, le bois, les déchets verts, les encombrants (ou tout venant), la ferraille, les pneus, les déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants...), les déchets d'équipements électriques et électroniques (TV, réfrigérateur, lave-vaisselle, lave-linge, ordinateur...)

Syndicat d'Elimination et de Valorisation des DEchets du Calaisis
B.P. 20 – 62101 CALAIS Cedex
Tél : 03/21/19/58/30 – Fax : 03 /21/36/58 /41

Tonnages 2005 : Tonnages/ type de déchets/ déchèterie :

DESIGNATION			
FLUX	LIEUX	TOTAL 2004	TOTAL 2005
GRAVATS	TOUL	4710,72	4 450,6260
	MONOD	3907,39	3 521,99
	LOUCHES		420,90
	GUINES		777,26
	OYE PLAGE		629,18
	AUDRUICQ	1187,81	933,30
TOTAL GRAVATS		9805.92	10 733,25
BOIS	TOUL	1113,19	1 232,46
	MONOD	747, 10	980,93
	LOUCHES		146,44
	GUINES		203,83
	OYE PLAGE		159,47
	AUDRUICQ	240,06	269,93
TOTAL BOIS		2100.35	2 993,06
TOUT VENANT	TOUL	1594,80	1 783,18
	MONOD	1179,00	1 483,53
	LOUCHES		281,38
	GUINES		352,54
	OYE PLAGE		175,88
	AUDRUICQ	505,14	552,22
TOTAL TOUT VENANT		3278.94	4 628,73
DEEE	TOUL	33,76	40,50
	MONOD	25,72	46,30
	LOUCHES		21,37
	GUINES		18,62
	OYE PLAGE		14,50
	AUDRUICQ	16,69	56,40
TOTAL DEEE		76.17	197,70
DMS	TOUL	31,43	48,34
	MONOD	32,92	38,20
	LOUCHES		17,60
	GUINES		16,13
	OYE PLAGE		13,35
	AUDRUICQ	17,77	25,23
TOTAL DMS		82.12	158,85

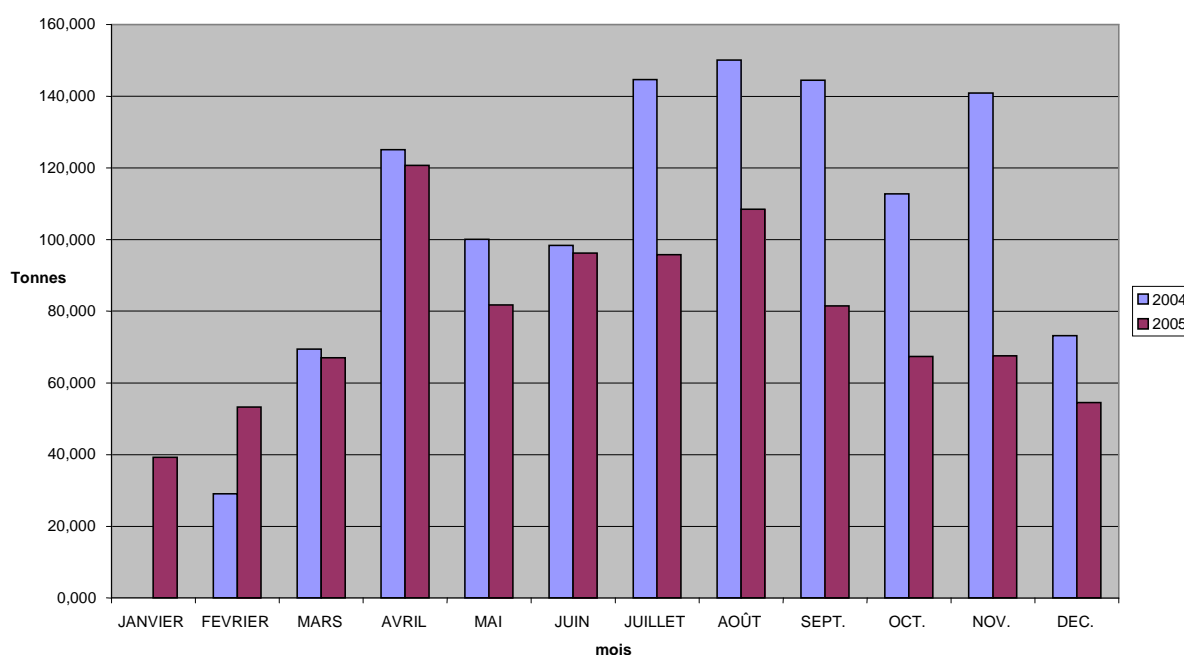
Syndicat d'Elimination et de Valorisation des DEchets du Calaisis
B.P. 20 – 62101 CALAIS Cedex
Tél : 03/21/19/58/30 – Fax : 03 /21/36/58 /41

METAUX	TOUL	213,17	166,86
	MONOD	173,55	235,32
	LOUCHES		67,33
	GUINES		76,14
	OYE PLAGE		60,73
	AUDRUICQ	84,31	100,17
TOTAL METAUX		471.03	706,55
DECHETS VERTS	TOUL	805,03	686,14
	MONOD	996,86	1 213,04
	LOUCHES		500,14
	GUINES		405,22
	OYE PLAGE		495,80
	AUDRUICQ	681,14	872,08
TOTAL DECHETS VERTS		2483.03	4 172,42

Le tableau ci-dessus montre que le tonnage de l'ensemble des déchets collectés est en hausse par rapport à celui de 2005. Cela s'explique par l'arrivée des 3 nouvelles déchèteries sur le territoire du SEVADEC.

On peut tout de même constater que la quantité de gravats au niveau de déchèteries TOUL, MONOD et AUDRUICQ a diminué par rapport à 2004 (confère graphique ci-après).

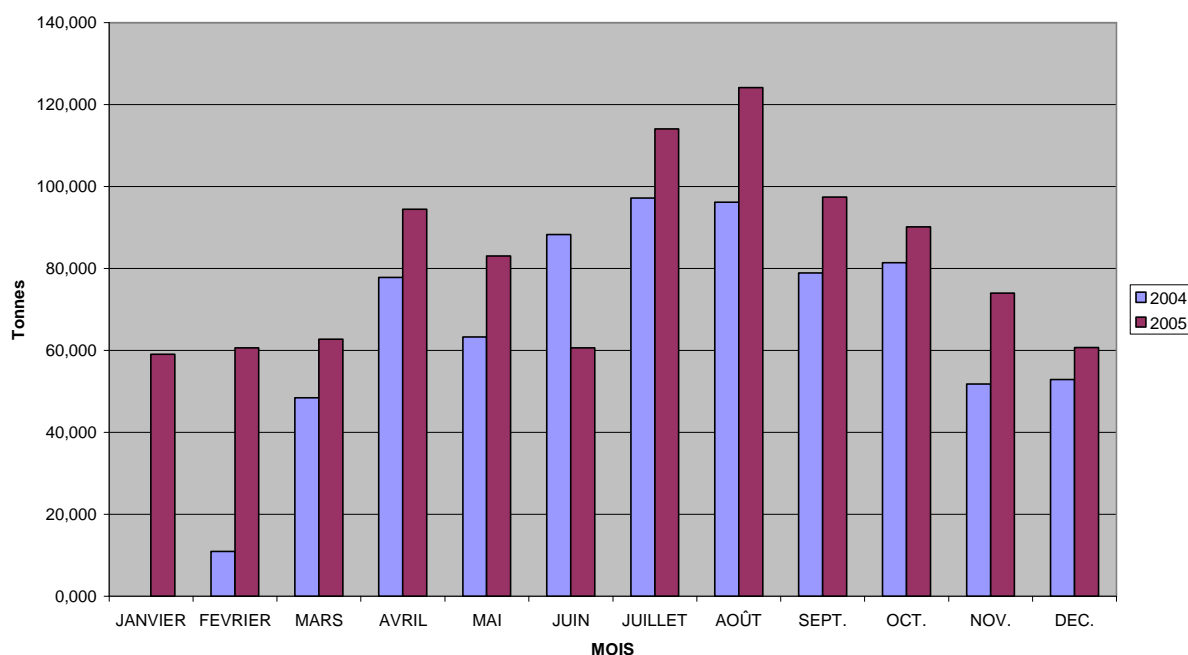
Exemple avec les Gravats d'AUDRUICQ



Syndicat d'Elimination et de Valorisation des DEchets du Calaisis
B.P. 20 – 62101 CALAIS Cedex
Tél : 03/21/19/58/30 – Fax : 03 /21/36/58 /41

On peut également constater que la quantité de bois, tout venant et DMS a augmenté.

Exemple avec le BOIS de MONOD



Les filières de traitement des principaux déchets :

TYPES DE DECHETS	REPRENEURS	REEMPLOI
GRAVATS	BTS	CONCASSAGE
BOIS	BTS	RECYCLAGE
TOUT VENANT	OPAL ENVIRONNEMENT	CENTRE ENFOUSSEMENT TECHNIQUE NIVEAU 2
DMS	SOTRENOR	RECYCLAGE
METAUX	NICOLAY	RECYCLAGE
DECHETS VERTS	ACTI COMPOST	COMPOSTAGE
CARTON	CENTRE DE TRI	RECYCLAGE

5. Les réunions 2005

Bureau syndical :

En 2005, le Bureau syndical s'est réuni à 4 reprises

- Le vendredi 23 septembre
- Le lundi 7 février
- Le mardi 31 mai
- Le lundi 5 décembre

Comité syndical :

En 2005, le Comité syndical s'est réuni à 4 reprises

- Le samedi 29 janvier
- Le vendredi 4 mars
- Le mardi 4 juin
- Le lundi 17 octobre

Commission d'Appel d'Offres :

En 2005, le Commission d'Appel d'Offres s'est réuni à 5 reprises

- Le lundi 7 février : Attribution assurance construction du centre de valorisation organique (C.V.O.) du SEVADEC.
- Le jeudi 24 mars : Audition des candidats concernant le marché d'exploitation C.V.O.
- Le mercredi 14 septembre : Ouverture des plis du marché d'exploitation C.V.O.
- Le mercredi 5 octobre : Analyse des offres du marché d'exploitation C.V.O.
- Le vendredi 25 novembre : Attribution marché d'exploitation C.V.O.

6. Les coûts de fonctionnement du SEVADEC en 2005

La participation des collectivités membres a été fixée, par délibération lors du Comité Syndical du 4 mars 2005, comme suit :

Fonctionnement du Syndicat	1.06 €/habitant
Participation aux frais fixes du Centre de Tri	3.94 €/habitant
Participation à l'exploitation des déchèteries	13.80 €/habitant
Participation liée à la création de l'usine de biométhanisation	3.69 €/habitant
Participation au fonctionnement du Centre de Tri	107.89 €/habitant

7. Les Projets

Transfert de la compétence transport, transfert et traitement des ordures ménagères, fermentescibles et des déchets verts avec l'acquisition du centre de transfert situé rue de Toul au 1^{er} janvier 2006.

Construction de 3 déchèteries supplémentaires sur le territoire du SEVADEC :

- une déchèterie sur la commune de **PEUPLINGUES**.
- une autre sur la commune de **LICQUES**.
- une dernière pour remplacer l'actuelle déchèterie de **TOUL**.